

GOUTTES ILLUMINATRICES

Ces gouttes illuminatrices légères et fluides, sont idéales pour être mélangées avec d'autres produits cosmétiques tels que les crèmes ou les fonds de teint. Elles offrent ainsi une infinité de possibilités pour personnaliser les routines beauté, et apporter un fini lumineux et naturel.

% Origine naturelle *
99%



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	86,10		86,10
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	3,00	Emollient	3,00
B	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	3,00	Hydratant	3,00
	SHAROMIX™ 699	Sodium Benzoate (and) Zinc Acetate	0,80	Conservateur	0,00
C	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	1,50	Humectant	1,50
	XG FNCSP-PC	Xanthan Gum	1,00	Agent rhéologique	1,00
D	POSTBIOLIFT™ PW BC10152	Maltodextrin (and) Lactobacillus Ferment	2,00	Actif anti-âge	2,00
E	GEMTONE® RADIANT NUDE G016	Bismuth Oxochloride (and) Mica (and) Iron Oxides	0,10	Nacre sans titane	0,10
	FLAMENCO® VELVET 120V	Mica (and) Titanium Dioxide	2,50	Nacre radiance	2,50
F	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTERISTIQUES

Aspect : Gel fluide rose champagne

pH : 4,8 - 5,3

Viscosité : 5 000 - 7 000
mPa.s
Brookfield, DVI,
spindle 4, speed 10

Stabilité : Suivi 1 mois à 50°C, -20°C,
lumière et 3 mois à
température ambiante,
40°C et 4°C.

PROCESS

Homogénéiser la phase A sous forte agitation pendant 20 minutes. Introduire la phase B et homogénéiser. Réaliser le premix de la phase C puis l'introduire dans la phase A et homogénéiser sous vive agitation pendant 10 minutes. Introduire les phases D puis E et homogénéiser 5 minutes. Enfin, ajuster le pH à 4,8 - 5,3 avec la phase F.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelles ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.

AMI
INGRÉDIENTS